



Conflit avec xxxxxxx

Par **Marie Werner**, le **12/08/2022** à **12:28**

Bonjour,rnrnJ'ai un financement avec xxxxxx depuis plus de 4 ans celui-ci se termine en décembre 2022. J'ai actuellement 3 impayés sur mon contrat et j'ai un dossier de surendettement qui a été accepté.rnJe voulais savoir si ma dette est gelée pendant la mise en place du plan et si le contrat va être prolongé dû à mon dossier de surendettement ?rnJ'ai une convocation devant le juge en septembre car xxxxxx a donné mon dossier à un huissier qui demande la restitution du véhicule. Est-ce que le juge va aller dans le sens de xxxxxx ?rnMerci pour votre retour.rnCordialement.rnMarie.

Par **Visiteur**, le **14/08/2022** à **07:53**

BonjourrrnrnSi vous ne vous exécutez pas, le véhicule peut être saisi si le créancier est muni d'un [titre exécutoire](#) (donc après passage au tribunal).rnrnEn revanche, attention, s'il s'agit donc d'une location, le véhicule ne vous appartient pas !

Par **amajuris**, le **14/08/2022** à **10:32**

bonjour,rnrnavez-vous mentionné vos impayés envers xxxxxx dans votre dossier de surendettement ?rnrnen l'absence de la mention de cette dette dans votre dossier de surendettement, xxxxxx peut poursuivre le recouvrement de votre dette.rnrnle propriétaire du véhicule peut l'immobiliser.rnrnsalutations

Par **Marie Werner**, le **14/08/2022** à **10:52**

Bonjour,
Les impayés ont été inscrits dans mon dossier de surendettement.
Est-ce que cela signifie que mon contrat va être rallongé ?
Quel est l'objectif de la convocation devant le juge ?
Merci.

Par **amajuris**, le **14/08/2022** à **11:23**

bonjour,
votre plan de surendettement vous a été présenté ainsi qu'à vos créanciers qui peuvent contester les dispositions de ce plan d'où la convocation devant le juge qui va confirmer ou infirmer les décisions de la commission de surendettement.
salutations

Par **Marie Werner**, le **14/08/2022** à **19:31**

Merci pour votre retour.
Si le juge confirme les décisions prises par la commission cela voudrait dire que mon contrat va se transformer en crédit classique ?
Merci.